Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 022-212200562-20260709-2026_09_02-DE

Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-six, le jeudi neuf juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ÉVRAN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Patrice GAUTIER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Etaient présents : M. Patrice GAUTIER, Maire - Mme Morgane BERNARD, 1ère adjointe - M. Éric BRANDILY, 2ème adjoint - Mme Céline DÉSIDE, 3ème adjointe - M. Alain BRARD, 4ème adjoint - M. Loïc MAUFRAIS - M. Olivier BLEUZÉ - M. Lawrence BARBIER - Mme Jessica MARCET - Mme Alexandra MARTA - Mme Anne-Laure DIDELOT - Mme Alyssa PERMAL - M. Logan MAHEU - M. Christian BONIFAS - Mme Isabelle BONDON - Mme Isabelle LECORVAISIER - M. Michel LEFEUVRE.

Etaient absents : Mme Carole LEBULANGER, 5ème adjointe - M. Jacques BERNARD.

Quorum : 17

Pouvoirs : Mme Carole LEBULANGER à M. Patrice GAUTIER.

Secrétaire de séance : M. Alain BRARD a été nommé secrétaire de séance.

Convocation en date du 1er juillet 2026 et affichée à la porte de la Mairie le 1er juillet 2026.
Affaires inscrites à l'ordre du jour de la séance du 9 juillet 2026.

Le procès-verbal de la précédente réunion du 11 juin 2026 n'a pas fait l'objet d'observations et est approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 2026-09-02

Objet : Vente d'un bien immobilier situé au 32 Place de l'Église

La commune d'Évran est propriétaire depuis le 4 mars 2022 de la propriété située au 32, place de l'Église (parcelle cadastrée section AB n° 959).

Cette propriété, d'une surface totale de 616 m² est constituée de :

- Une maison d'habitation de 155 m² avec terrain :
  - Au RDC : entrée, pièce à rénover, salle à manger, cuisine, chaufferie, salle d'eau WC,
  - Au 1er étage : deux chambres en enfilade, deux autres chambres, WC, salle de bain,
  - Au 2ème étage : grenier aménageable.

  L'ensemble du bâtiment est raccordé à l'assainissement collectif.

- Dépendance attenante composée d'une entrée, d'un atelier, cellier et d'un grenier au-dessus.

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2026-08-02 du 11 juin 2026 approuvant la mise en vente de ce bien et fixant le prix de vente à 230 000 € ;

Considérant les estimations des 3 agences immobilières consultées :
- entre 190 000 € et 230 000 € ;

Considérant l'offre d'achat à 230 000 € de M et Mme ORHANT transmise par l'agence immobilière Thom ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, (POUR : 18, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0),

- **ACCEPTE** l'offre d'achat à 230 000 € de M et Mme ORHANT transmise par l'agence immobilière Thom,

Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 022-212200562-20260709-2026_09_02-DE

- **PRÉCISE** que le notaire sera choisi par l'acquéreur et que les frais d'acte seront à sa charge,
- **AUTORISE** M. le Maire ou Mme Morgane BERNARD, adjointe aux Finances, à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette affaire,
- **DIT** que la présente délibération sera transmise à M. le Trésorier de Dinan.

Fait à Evran, le 13 juillet 2026

MAIRIE D'EVRAN 22630

Alain BRARD,
Secrétaire de séance

MAIRIE D'EVRAN 22630

Patrice GAUTIER,
Maire